



Les locales de 2019 et les présidentielles de 2020: le rêve impossible.

Ils sont tous optimistes pour 2020. Pour certains, la participation massive aux élections locales donnera à l'opposition la possibilité de contrôler des communes pour limiter la fraude en 2020. Ainsi, selon le leader de Santé du Peuple par exemple, grâce à ces locales, l'opposition aura " *la latitude de contrôler un certain nombre de communes... et limiter les velléités de fraudes du parti au pouvoir lors de la présidentielle de 2020*". Pour d'autres, avec ces locales, l'alternance pour 2020 est assurée. Et cet optimisme est partagé par l'ensemble des partis du courant majoritaire de l'opposition. Des organisations de la société civile et celles des partis politiques confondues se mettent alors à proclamer les vertus de l'unicité de l'action dans cet esprit.

Mais si l'on ne s'attelle pas à construire une organisation capable d'inverser les rapports de force en faveur de l'opposition, une organisation capable de reprendre le flambeau de la lutte et porter l'unicité des actions pour une politique alternative d'opposition, comment peut-on réaliser l'alternance en 2020?

La C14, avant son émiettement, nous avait servi "un grand mouvement citoyen" dans la perspective des élections présidentielles de 2020. En lieu et place de ce mouvement, elle nous offre des coalitions multiformes mais bien affaiblies.

Avec l'effondrement de la C14 qui s'est muée en coalitions concurrentes de trois, de sept, voire de partis non alignés issus de la même coalition et une société civile multiple et hétéroclite, pas du tout crédible, et de l'ensemble de l'opposition, comment peut-on prétendre vouloir réaliser l'alternance en 2020?

Lorsque l'on sert à la population l'illusion qu'en participant massivement aux locales, on serait proche de la sortie du tunnel, on se trompe et on trompe la population. Car les élections municipales du 30 juin 2019 se réaliseront dans les mêmes conditions que les législatives du 20 décembre 2018 et les autres élections précédentes.

De ce fait, rien n'a donc changé sur le fond après cette dernière réforme constitutionnelle et institutionnelle taillée sur mesure pour servir le régime.

Avec un régime sorti consolidé de cette réforme, par l'incohérence de la politique du courant majoritaire de l'opposition, et à moins d'un an des présidentielles de 2020, l'alternance tant souhaitée ne semble pas possible, mais reste un objectif lointain.

En conséquence, si pour la CDPA-BT la réforme du 8 mai 2019 n'a pas changé la nature réelle du régime, ce ne sont pas les locales qui conduiront à un régime démocratique en 2020. Alors, gardons nous d'entretenir l'illusion. Pour cette raison, la CDPA-BT estime que les élections municipales du 30 juin 2019 organisées à la proportionnelle de liste avec plus de 11447 candidats inscrits, ne créeront pas le rapport des forces devant permettre de changer la nature du régime en 2020.

Dans tous les cas, ce qui importe aujourd'hui à la CDPA-BT, ce n'est pas une participation massive aux locales. Ce qui s'impose de fait, et maintenant, c'est une profonde réorganisation qui permette à l'opposition de poursuivre efficacement la lutte d'opposition en jouant avec efficacité le rôle de contre-pouvoir qui lui revient tout naturellement.

Paris, le 11 juin 2019
Pour la CDPA-BT
E. Anoumou